



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inscription du couscous au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Question écrite n° 7101

Texte de la question

M. Éric Straumann attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la démarche commune du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie auprès de l'UNESCO pour la labellisation du couscous au patrimoine immatériel de l'humanité. Ce plat d'origine berbère représente depuis des siècles une part de l'identité des pays du Maghreb en s'inscrivant dans le quotidien des populations. Avec l'arrivée de travailleurs nord-africains et de Français rapatriés après les indépendances, le couscous a été popularisé dans notre pays. Les Français classent le couscous parmi leurs plats préférés. Compte tenu des liens avec ces pays, il serait judicieux que la France soutienne cette démarche auprès de l'UNESCO.

Texte de la réponse

Faire inscrire le couscous sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité est une proposition qui peut sembler pertinente, le couscous étant devenu un plat très populaire en France depuis plusieurs années. Toutefois il faut souligner que ce n'est jamais un plat en tant que tel qui est inscrit sur la liste du patrimoine immatériel, mais un art ou une technique culinaire (ainsi en 2017, ce n'est pas la pizza qui a été inscrite sur la liste du patrimoine immatériel, comme ont pu le dire les médias, mais l'art du pizzaiolo napolitain). Il ne suffit donc pas d'être consommateur d'un plat pour revendiquer son inscription, il faut pouvoir montrer que l'on possède un savoir-faire particulier. On peut ainsi se réjouir du brassage des cultures qui permet à une tradition culinaire de se diffuser largement, tout en reconnaissant qu'elle a une origine particulière qui la rattache plus précisément à certains pays. C'est pourquoi, tout en se félicitant de ce projet d'inscription, la France n'envisage pas de s'associer elle-même à la démarche commune du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7101

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2018](#), page 2723

Réponse publiée au JO le : [22 mai 2018](#), page 4257